



## Linky : les " électrosensibles " auront-ils la peau de la transition énergétique ?

<http://www.mediaterre.org/actu,20160212092954,2.htm>



Alors que la première phase de déploiement des compteurs communicants Linky a été entamée fin décembre, les reproches et les craintes se multiplient. Les associations Priartem, Robin des Toits et Next-Up, ainsi que le Collectif électrosensibles de France, comptent parmi les plus virulents détracteurs du boîtier d'ERDF. Elles s'inquiètent particulièrement de l'accroissement des ondes électromagnétiques au sein des foyers et des effets nuisibles que celles-ci pourraient avoir, notamment sur les personnes qui se disent « électrosensibles ». Le problème est qu'en s'estimant victimes d'un trouble ne possédant aucun fondement scientifique, ces «

électrosensibles » mettent en péril un enjeu dont l'importance capitale n'est quant à elle plus à démontrer : la transition énergétique.

### Craintes sans fondements ?

Depuis quelques temps, un certain nombre (pour l'instant imprécis) de personnes se plaignent de maux de tête, de fatigue, de rougeurs cutanées et de troubles du sommeil ou de la concentration. Elles attribuent ces symptômes à une « électrosensibilité », ou intolérance aux champs ou ondes électromagnétiques. Un autodiagnostic un peu hasardeux, la notion même d'électrosensibilité n'étant pas reconnue par la communauté scientifique, faute de symptômes récurrents. Pour l'Institut national de veille sanitaire français (InVS), « l'établissement d'un diagnostic est confronté aujourd'hui à des difficultés majeures : il n'existe pas de groupement de symptômes spécifiques et aucun élément clinique ni examen complémentaire ne permet de poser ou de confirmer un diagnostic, d'expliquer le mécanisme de développement des symptômes et de les relier à une exposition aux champs électromagnétiques ».

Certes, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a reconnu en 2005 que l'électrosensibilité pouvait être « caractérisée par divers symptômes non spécifiques qui diffèrent d'un individu à l'autre ». Mais l'institution internationale a aussitôt précisé qu'« il n'existe à l'heure actuelle ni critères diagnostiques clairs, ni base scientifique permettant de relier les symptômes à une exposition aux champs électromagnétiques ». De leur côté, des études réalisées par le laboratoire d'essais CEM de Toulouse et le Centre de recherche et d'information indépendant sur les rayonnements électromagnétiques (CRIIREM), montrent que les émissions en rayonnement à 50 Hz de Linky sont similaires à celles des compteurs bleus électriques actuels. Si leur fréquence est légèrement différente (63.3 contre 71), elle demeure très en dessous de la limite fixée par la directive européenne de 1999 (300).

Des résultats qui ont permis au gouvernement de répondre aux inquiétudes dans le Journal officiel du 1er décembre 2015 : « Le compteur Linky est un équipement électrique basse puissance, dont le rayonnement est équivalent à celui d'un compteur bleu électronique. Il n'émet pas de radiofréquences (ondes radio) : il communique avec les concentrateurs, situés dans les postes de distribution, en utilisant la technologie des courants porteurs en ligne. Les concentrateurs installés dans les postes de distribution communiquent ensuite avec le système d'information d'ERDF en utilisant le réseau de téléphonie mobile existant. Un concentrateur émet des ondes électromagnétiques équivalentes, en termes d'intensité, à celles émises par un téléphone portable ».

En effet, afin d'envoyer des informations type Internet dans les câbles du réseau électrique classique, Linky utilise le courant porteur en ligne (CPL), une technologie existant depuis plus de 60 ans. Il n'émet aucune onde radio, n'utilise pas le wifi et n'induit par conséquent pas davantage de champs électromagnétiques que le compteur actuel. Qui plus est, Linky ne communique des informations que

pendant quelques secondes par jour, contrairement à d'autres appareils qui le font en continu. Aussi, il émet au final moins d'ondes qu'un téléphone portable, qu'une box wifi, qu'un four à micro-ondes ou qu'une télévision.

### **Les électrosensibles contre la planète ?**

Il ne s'agit pas ici de sous-estimer les craintes et encore moins les souffrances des personnes ayant exprimé des problèmes de santé. Seulement d'essayer de leur faire entendre qu'en s'en prenant à Linky, elles se trompent d'ennemi. C'est en tout cas ce que dit la science. Ultra audible dans les médias, parce que s'en prenant à un objet nouveau, pas encore familier (que dirait-on si elles s'en prenaient aux réveils ou aux frigos, pourtant émetteur d'ondes dans d'égales proportions ?), ces personnes oeuvrent à leur insu contre la réalisation d'un objectif cardinal, primordial pour la planète : la transition énergétique.

Si le principe de précaution doit prévaloir en toute circonstance, la science s'est attachée depuis quelques années déjà à désamorcer toutes les craintes relatives à Linky. Ce principe de précaution, cher aux électrosensibles, doit par ailleurs être appliqué dans les deux sens. Or il n'est pas précautionneux de s'en prendre sans raisons valables à un compteur dont dépend en grande partie la réussite de la transition énergétique française. Il semble en effet bon de rappeler ici que Linky est le pivot des smart grids, ou réseaux intelligents, qui nous permettront de maîtriser notre consommation pour l'infléchir à la baisse, et de consommer une plus grande part d'énergie renouvelable. L'attaquer, c'est attaquer ce sur quoi repose tout un système dont dépend, qu'on le veuille ou non, l'avenir de notre planète, car le réseau du futur sera connecté ou ne sera pas. Mais connecté ne veut pas nécessairement dire dangereux.

Précédemment dans la thématique Energie

- [Linky : les " électrosensibles " auront-ils la peau de la transition énergétique ?](#)

12/02/16 à 09h29 GMT

- [Accélération du développement des énergies renouvelables](#)

10/02/16 à 14h30 GMT

- [Le stockage de l'électricité continue d'innover](#)

09/02/16 à 15h47 GMT

- [AVIS DE L'ADEME : L'hydrogène dans la transition énergétique](#)

05/02/16 à 09h22 GMT

- [7ème édition des Prix Énergies Citoyennes](#)

03/02/16 à 16h10 GMT

- [L'IRENA a tenu sa 6ème Assemblée Générale les 16 et 17 janvier 2016 à Abu Dhabi son pays de siège.](#)

10/02/16 à 04h20 GMT

- [Un examen plus rigoureux du projet de l'oléoduc Est-Ouest par le gouvernement Gallant](#)

08/02/16 à 20h26 GMT